

Pratique sociale et professionnelle / générale

Option : toutes les Options

Cycle : Master

Finalité : Spécialisé

Bloc : 2

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 60 h (2 h / semaine)

Crédit : 4

Pondération : 2

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Implantation Botanique, rue Courtois 1, Liège
4000

Enseignante : Marie Zolamian,
m.zolamian@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

Compétences issues du *Référentiel de compétences du Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace* :

- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;

- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés
- préparer et accompagner l'étudiant.e vers sa sortie de l'école avec un projet professionnel, dans un esprit conscient des enjeux sociaux, artistiques, éthiques, financiers de la production artistique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, selon entre autres les demandes de l'étudiant, celui-ci sera capable de :

- Synthétiser et valoriser les connaissances acquises dans le but d'initier et de porter une création artistique complexe et singulière dans un contexte socio-professionnel post-diplôme
- Démontrer son aptitude (ses capacités) à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers
- Appréhender les contextes culturels, sociaux et professionnels divers dans lesquels l'étudiant.e souhaite s'insérer, lui permettant d'affiner la définition de la singularité de son projet et/ou de son autonomie
- **Conférences-rencontres avec des professionnels du milieu :**
 - Fédérations des travailleurs des arts, des bureaux sociaux pour artiste (BSA) et des institutions culturelles
 - statut, attestation et allocation du travailleur des arts
 - projection et mise en commune des activités artistiques professionnelles potentielles
- **Écriture professionnelle :**
 - réaliser un écrit sur la démarche artistique en général
 - réaliser un portfolio (de promotion)
 - réaliser un CV artistique

- présenter une démarche artistique et un dossier à finalité d'obtention d'une résidence d'artistes, d'une aide financière, candidater à un concours/ prix, postuler à un emploi, candidater de manière spontanée

• **Pise de parole en public**

- s'initier à la prise de parole en public
- élaborer un diaporama
- présenter sa démarche artistique à la classe et s'exercer aux questions-réponses
- organiser, préparer, coordonner et assurer en équipe une monstration professionnelle

• **Marketing et communication visuelle**

- repérer et développer les 4P de la stratégie marketing
- réaliser un visuel et des outils nécessaires à la communication d'une démarche artistique
- définition des objectifs et gestion du temps
- exploiter les réseaux sociaux à des fins de promotion

• **Réflexivité**

- réaliser un bilan d'apprentissage
- objectiver le parcours scolaire et ses expériences professionnelles (mise en perspective...)
- élaborer un portfolio réflexif évolutif
- affiner la définition de la singularité de la démarche artistique
- réaliser un projet de développement professionnel
- élaborer un projet d'insertion artistique viable.

D'autres réalisations seront abordées selon les demandes, les besoins et les nécessités des étudiant.e.s.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Pédagogie professionnalisante et accompagnement individualisé.
- Interventions extérieures et conférences pour une transmission horizontale des savoirs et des pratiques.
- Techniques de groupes, avec un dispositif transversal modifié d'un quadrimestre à l'autre, assurant la diversité et les rencontres interdisciplinaires.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue aux étapes critiques.
- Évaluation globale en fin de quadrimestre.

Critères d'évaluation

- participation ;
- qualité des travaux ;
- argumentation ;
- réflexivité ;
- autonomie.

SOURCES, RÉFÉRENCES, ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- L'étudiant prend toutes les notes qu'il juge utiles. Ressources à mobiliser : références bibliographiques, sitographiques et audiovisuelles, portefeuille de ressources textuelles et audiovisuelles.

PRÉ-REQUIS

Réussite de *Discipline / atelier*, Bloc 1 Master Spécialisé.

CO-REQUIS

Aucun.